

Arts de la Dentelle option Aiguille

RNCP2460 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	242
Formacode(s)	45531, 31620, 21625, 21650, 21620
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de dentellière consiste à réaliser un tissu transparent à l'aide de fils guidés par une aiguille ou des fuseaux. Il requiert une bonne acuité visuelle, tout particulièrement pour la dentelle à l'aiguille. La (le) titulaire du CAP Arts de la dentelle option Aiguille est une ouvrière qualifiée (le cas échéant un ouvrier qualifié) capable d'exécuter une dentelle en partie ou en totalité, à son domicile ou en atelier. Dans ce dernier cas, elle est placée sous la responsabilité du chef d'atelier.

Pour accomplir son travail, elle est amenée à :

- analyser le dessin artistique et définir l'orientation des points ;
- déterminer et préparer les outils nécessaires à la réalisation, puis aux finitions ;
- sélectionner le support parchemin, les supports toile, les matières d'œuvre ;
- effectuer le piquage sur le parchemin et la fixation des toiles dessous ;
- réaliser l'armature de fils, le fond, les différents décors, les reliefs ;
- séparer la dentelle du parchemin, ébarber la dentelle ;
- positionner et fixer la dentelle sur un support ;
- humecter et repasser la dentelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le métier de dentellière consiste à réaliser un tissu transparent à l'aide de fils guidés par une aiguille ou des fuseaux. Il requiert une bonne acuité visuelle, tout particulièrement pour la dentelle à l'aiguille. La (le) titulaire du CAP Arts de la dentelle option Aiguille est une ouvrière qualifiée (le cas échéant un ouvrier qualifié) capable d'exécuter une dentelle en partie ou en totalité, à son domicile ou en atelier. Dans ce dernier cas, elle est placée sous la responsabilité du chef d'atelier.

Pour accomplir son travail, elle est amenée à :

- analyser le dessin artistique et définir l'orientation des points ;
- déterminer et préparer les outils nécessaires à la réalisation, puis aux finitions ;
- sélectionner le support parchemin, les supports toile, les matières d'œuvre ;
- effectuer le piquage sur le parchemin et la fixation des toiles dessous ;
- réaliser l'armature de fils, le fond, les différents décors, les reliefs ;

- séparer la dentelle du parchemin, ébarber la dentelle ;
- positionner et fixer la dentelle sur un support ;
- humecter et repasser la dentelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Conservation du patrimoine, secteur de la mode Travail dans des ateliers ou à domicile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

dentellière, dentellière à l'aiguille

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : -

d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP35640

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2460/>